

**Rencontre nationale**  
**Concevoir, développer, réenchanter la marche en ville**

organisée par le Club des villes et territoires cyclables & Ville de Versailles  
Versailles, 12 décembre 2012

---

**Ouverture par Jean-Marie DARMIAN,**  
**président du Club des villes et territoires cyclables**

***Prendre en compte le cycliste implique de prendre soin du piéton !***

J'ai le plaisir d'introduire cette Rencontre sur la marche organisée par le Club avec la Ville de Versailles et de vous accueillir dans cette très belle ville.

Vous êtes nombreux à avoir répondu à cette invitation, preuve que la marche est un mode d'avenir. Et c'est en votre nom, et au nom du Conseil d'administration du Club, que je tiens à remercier vivement le Député-Maire de Versailles, François DE MAZIERES, Gaspar MASSON, conseiller municipal et administrateur du Club des villes et territoires cyclables et les collaborateurs de la Ville pour l'accueil et l'organisation de cette Rencontre !

Au Club des villes et territoires cyclables, nous nous sommes toujours intéressés à la marche et au piéton. Dès sa création en 1989, notre réseau avait la conviction que **prendre en compte le cycliste impliquait de prendre soin du piéton !** Le premier slogan du Club n'était-il pas « *partageons la rue* » ?

Dès 2005, notamment à l'occasion de son congrès national à Lille, le Club s'est mobilisé pour que la France s'engage dans la démarche « Code de la rue » à l'instar de la Belgique. Avec succès puisque le Ministre des Transports a lancé officiellement cette démarche en avril 2006. Et parce que des évolutions réglementaires sont intervenues comme l'introduction du principe de prudence, de la zone de rencontre et la généralisation des double-sens cyclables dans les zones apaisés dans le Code de la route. Mais depuis deux ans, cette démarche est au point mort. Nous le regrettons et ne désespérons pas de convaincre les ministères des Transports et de l'Intérieur de la relancer. Nous avons en effet deux ministères concernés puisque la Délégation interministérielle à la circulation et sécurité routière est rattachée au ministère de l'Intérieur depuis deux ans. Nous restons convaincus que le code de la rue constitue le cadre pertinent pour une meilleure prise en compte des modes actifs que sont la marche et le vélo, et pour une montée en grade de la marche.

Le Club s'intéresse à la marche et dispose d'une expertise depuis plusieurs années. Notre Secrétaire générale, Véronique MICHAUD, a dirigé des travaux au sein de la prospective de la RATP sous la direction de Georges AMAR de 2006 à 2011, notamment un séminaire sur « la marche au cœur des mobilités » qui a donné lieu à des actes publiés par le Certu. Tout récemment, nous avons accueilli au sein de l'équipe permanente une sociologue, Naoko Abe, qui a travaillé sur la foule et les techniques corporelles des voyageurs dans le métro. Et qui enrichira donc les travaux du pôle marche de notre réseau.

Je suis persuadé que la marche sera au cœur des politiques de mobilité du prochain mandat municipal.

S'intéresser à la marche, cela suppose en effet de prendre en compte la chaîne du déplacement et ses différentes séquences parmi lesquelles beaucoup de séquences de marche. De regarder à la fois la proximité, la qualité des cheminements et les interfaces entre les modes.

**Cela suppose de s'intéresser à l'individu, à l'habitant, aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes souffrant de handicaps passagers ou durables, aux actifs, aux touristes... De prendre en compte la grande diversité des hommes et femmes mobiles.**

Comme le rappelle souvent Georges AMAR qui nous fait le plaisir d'intervenir aujourd'hui, **le transport de demain, c'est le corps humain ! C'est le le corps mobile !**

Il ne s'agit donc pas de « défendre » la marche, ni seulement de renforcer la sécurité du piéton, même si c'est un objectif important, s'agissant notamment des piétons âgés qui payent un lourd tribut à l'insécurité routière...

Il s'agit d'amplifier la marche. De déployer tout son potentiel. Et pour cela, les dimensions du confort et du plaisir doivent être au cœur des préoccupations.

Sonia LAVADINHO - qui elle aussi, nous accompagne depuis plusieurs années dans nos réflexions - le développera brillamment tout à l'heure.

La Ville de Versailles montre qu'elle a résolument choisi de miser sur ces dimensions symboliques, ludiques et esthétiques dans le design de la marche, comme l'illustreront les présentations des démarches très originales de l'Ecole d'art mural de Versailles.

**Il s'agit donc bien, comme nous l'indiquons dans le titre de cette rencontre, de « réenchanter » la marche. Ce qui est au moins aussi important que de la planifier, la faciliter, la protéger.**

**Il en va de l'efficacité de nos territoires mais aussi, et surtout, du plaisir de vivre ensemble !**

Bonne Rencontre, bons échanges

Jean-Marie DARMIAN  
Président  
Maire de Créon  
Vice-président du Conseil général de la Gironde